

# Servir

## *Vers une interdiction universelle des mines antipersonnel*



**Dans ce numéro:** *Témoignages de survivants,  
la question du rapatriement,  
une réflexion éthique,  
la campagne du JRS contre les mines antipersonnel  
et le rôle des acteurs non gouvernementaux.*

# Renforcer le Traité

Lluís Magriñà SJ

**E**n novembre prochain, dans la ville de Nairobi, le Traité sur l'Interdiction des Mines antipersonnel de 1997 (MBT) sera revu et un plan d'action pour les cinq années à venir sera mis en place. Il est intéressant que ce Sommet se tienne au Kenya. Ce pays a connu des déplacements massifs de populations engendrés par des situations de guerre, et des persécutions. Le rapatriement des réfugiés commence dans des régions où ils doivent rentrer par des sentiers truffés de mines. Un rapatriement qui les renvoie dans des zones où les mines continuent à blesser et à tuer des gens. Ce Sommet alertera à nouveau l'opinion publique internationale sur les souffrances causées par ces "meurtriers de l'ombre" que sont les mines antipersonnel. La sensibilisation portera sur le déminage, l'assistance aux victimes et les besoins en matière de développement des pays concernés par le retour des réfugiés.

## Réalisations du MBT à ce jour

- Des normes internationales signées par 152 pays;
- le dialogue entre les survivants des mines, les gouvernements, les Nations Unies, la société civile a reçu un coup de pouce de la Campagne Internationale contre les Mines antipersonnel;
- un climat éthique international qui stigmatise l'utilisation des mines terrestres;
- le déminage humanitaire dans plus de 35 pays et la destruction de 30 millions de mines antipersonnel stockées dans des entrepôts;
- la sensibilisation du grand public aux souffrances des survivants et aux droits des personnes vivant dans des zones infestées par les mines terrestres, notamment à

Un enfant de 7 ans qui a survécu à l'explosion d'une mine terrestre. (Tapraya, Nord-est de la Thaïlande)



l'eau potable, à un minimum de nourriture, à un logement, à la santé, et à l'éducation;

- le déblocage de fonds pour aider les personnes affectées par les mines terrestres.

## Le JRS demande aux participants au Sommet de Nairobi de développer des plans d'action afin que:

- les survivants soient consultés pour l'élaboration des plans, des priorités, et des décisions de financement;
- les réfugiés ne soient pas rapatriés dans des zones non encore déminées;
- les fonds d'aide aux victimes, le déminage, le développement des zones affectées par les mines soient une priorité;
- les zones infestées soient clôturées et clairement signalées comme "dangereuses" jusqu'à ce que le déminage soit possible;
- les stocks de mines détenus par les États et les groupes divers soient tous détruits;
- que tous les pays, en dehors de ceux qui ont signé le MBT puissent y accéder et que tous les autres acteurs s'engagent officiellement à se soumettre au MBT.

*Servir* demande à ses lecteurs de renouveler leur engagement dans cette di-

rection. De 1994 à 1997, les lecteurs de *Servir* étaient à la pointe de la Campagne de signatures qui a permis la ratification du MBT. Nous avons besoin de vous, de votre passion et de votre engagement, pour faire bouger vos gouvernements et pousser vos amis à agir. Sam Oeurm, qui a perdu ses deux jambes en sautant sur une mine dans le nord du Cambodge, nous rappelle: "Aussi longtemps que nous permettrons à des peuples de produire et d'utiliser des mines qui tuent et blessent, les racines de la violence demeureront à l'œuvre dans le monde, la haine demeurera solidement enracinée dans le cœur des hommes, et Dieu continuera à pleurer."



Lluís Magriñà SJ, Directeur International du JRS



# Je peux faire tout ce que font les autres

Un récit publié par Selma Guso

**J'**avais huit ans. Ce dimanche après-midi vers les 17h ma famille se préparait à partir. Ma grand-mère et Lejla ma cousine âgée de 3 ans sont venues avec nous. Comme nous approchions de la prairie où nous nous rendions, mon cœur s'est mis à battre de plus en plus vite. Lorsque nous sommes arrivés, j'ai respiré, heureuse que mon père nous ait amenées là. Lorsqu'arriva l'heure de repartir, mon père prit la tête du groupe, ma grand-mère, Lejla et moi-même marchions derrière.

Tout d'un coup j'ai entendu une forte explosion. J'ai senti quelque chose de chaud glisser le long de ma jambe. Je me suis penchée et j'ai vu que mon talon ne tenait que par un fil. Je ne pouvais croire que cela m'arrivait à moi. Aujourd'hui, je me demande comment je n'ai pas pleuré et comment j'ai pu être aussi courageuse. Peut-être la peur fut-elle plus puissante que la douleur. Ce n'est qu'au bout d'un instant que j'ai réalisé que la jambe de Lejla saignait elle aussi.

Le lendemain, rien n'était plus pareil. J'ai soulevé les couvertures et j'ai vu que j'avais perdu une jambe. Pourquoi étais-je allée dans cette stupide prairie? Qu'avais-je fait pour que Dieu me punisse à ce point?

Quelqu'un m'a appelée. C'était Lejla. Elle n'a pas su quoi me dire lorsque je lui ai demandé comment elle allait et ce qui était arrivé à sa jambe. Ce furent des jours difficiles. Les jours n'en finissaient pas. J'étais déprimée. Je ne parlais plus. Je ne voulais qu'une chose, rentrer à la maison. J'ai passé trois mois à l'hôpital.

Le jour de quitter l'hôpital arriva: j'avais peur de la réaction de mes amis. Comment allaient-ils réagir au fait que je n'étais plus comme eux? Quelle allait être ma vie maintenant? Je savais que ma jambe ne repousserait pas, mais au fond de moi j'espérais des jours meilleurs.

Aujourd'hui mes prières ont été exaucées. J'ai désormais 12 ans, et j'ai une jambe, ou plutôt une prothèse, et je peux faire tout ce que font les autres enfants. Je remercie Dieu de n'avoir perdu qu'une jambe. Lorsque je vois d'autres personnes gravement blessées par une explosion de mine antipersonnel mon sort m'apparaît moins pire.

Selma Guso, une jeune bosniaque survivante des mines

Selma et son père jouant de la guitare



## Au début je voulais pleurer

Un récit publié par Song Kosal

**L**a première fois que j'ai lu l'histoire de Selma, j'ai eu envie de pleurer. Je me souviens que je voulais retrouver ma jambe. Je voulais être comme tous les autres. Je voulais courir et jouer librement dans les champs. Je voulais aller à l'école sans que tout le monde me regarde. Aujourd'hui encore je veux hurler ma rage contre les personnes qui ont fabriqué les mines, vendu les mines et posé les mines dans notre belle campagne pleine de fleurs

et de papillons. Et je vous demande, à vous lecteurs, de réclamer de toutes vos forces l'interdiction de fabriquer, de vendre, de poser et de stocker les mines antipersonnel.

Song Kosal, Ambassadeur des Jeunes, Campagne Internationale contre les Mines antipersonnel



Un enfant qui a survécu à un accident de mine revient au centre de réhabilitation pour le réglage de sa prothèse. Lubango, province de Huila, Sud de l'Angola.

# Mines antipersonnel

## Un obstacle au rapatriement

Joanne Whitaker RSM

La paix règne en Angola et la plupart des réfugiés sont impatients de rentrer au pays, même ceux qui ont vécu en exil pendant plus de 20 ans. Lorsque les premiers convois du HCR quittèrent les camps de réfugiés situés en Zambie et en Namibie, au milieu de l'année 2003, ceux qui partaient agitaient bruyamment leurs mouchoirs, tandis que ceux qui restaient en Namibie chantaient: "Au revoir Namibie. Bonjour, Angola". L'excitation et l'attente des débuts se sont peu à peu calmées et le processus de rapatriement s'est poursuivi. Pour la plupart de ceux qui sont rentrés en Angola, la vie est plus difficile et plus dangereuse que dans les pays d'asile. Le voyage vers les centres d'accueil situés sur le territoire angolais, puis vers les villages est semé de dangers. Une fois arrivés à la "maison" ils doivent refaire leur vie dans un environnement nouveau marqué par la précarité des ressources à "partager" avec leurs voisins, sous la constante menace des mines terrestres et des obus qui n'ont pas explosé – des engins explosifs comparables à des mines de terre et pourtant non répertoriés par le Traité contre les Mines de 1997. Et qui plus est, dans un pays dont toutes les infrastructures ont été ruinées par 30 années de guerre.

Ces nouvelles étant arrivées jusque dans les camps de réfugiés, le nombre de demandes de rapatriement a baissé.

Les convois de rapatriement ont repris après la saison des pluies, mais ces dernières ont pu faire dériver les mines terrestres vers des zones que l'on croyait libres de tout danger. Des récits provenant des provinces sud-est de Moxico et de Cuando Cubango – deux régions qui, outre le fait d'être parmi les régions les plus infestées du pays, ont le redoutable honneur d'être parmi les régions du monde les plus touchées par les mines – sont révélateurs des dangers qui attendent les réfugiés rentrant au pays. Moxico et Cuando Cubango, deux régions situées dans la zone frontalière avec la Zambie et la Namibie, sont à ce jour le lieu qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés rentrant au pays.

Les rapports des organisations chargées du déminage de ces régions parlent de "couches" de mines terrestres enterrées dans le sol; dans certains cas, il y a quatre couches de mines. La plupart des organisations chargées du déminage de la province de Moxico ont des plans de déminage et d'activités de sensibilisation qui se jouent sur le long terme (5 ans et plus).

Le 11 juin 2004, un homme de 55 ans a été tué à Luau, une ville truffée de champs de mines. Il était parti dans un champ de mines répertorié du District de Retornado pour faire des briques et il a sauté sur une mine. De nombreux

ses agences de déminage accusent les réfugiés rentrant au pays de faire preuve "d'entêtement" lorsqu'ils enlèvent les écriteaux avertissant de la présence de mines, construisent des maisons et cultivent le sol. Malheureusement, il semble que seul un accident peut amener la population à changer d'attitude. Il faut toutefois dire que les réfugiés qui rentrent au pays n'ont généralement pas le choix de leur lieu d'implantation, en particulier ceux qui rentrent à Luau et à Cazombo. Deux régions littéralement truffées de mines depuis au moins 30 ans. On y a découvert des mines datant des guerres coloniales vieilles de 40 ans. En 2003, un convoi quittant la Zambie a été arrêté après que l'on ait découvert des mines dans une section de route qui jusque-là avait été considérée comme sûre.

D'importants champs de mines entourent de grands centres provinciaux, tels que Luena et Cazombo. Les mines empêchent la communauté d'avoir accès aux ressources locales. Ramasser du bois, cultiver la terre, se rencontrer, et pour les enfants, jouer et courir, sont des activités qui peuvent s'avérer mortelles. Les animaux, comme les gens, sont souvent tués, ce qui prive la population locale d'une importante source de revenus.

Tandis que le processus de rapatriement se met peu à peu en place, les réfugiés voyagent dans la peur de ce qui les attend. Tous les efforts de réinstallation des personnes déplacées, d'aide aux communautés éloignées de tout, d'apport alimentaire aux populations vulnérables, ainsi que de démobilisation et de réintégration des ex-combattants et de leurs familles, sont freinés par la nécessité de déminer les mines et les obus non explosés.

En dépit des menaces que font peser les mines sur la population, de nombreuses régions du pays n'ont que peu, voire pas du tout, d'actions humanitaires capables de gérer les dangers de l'après-guerre. Les soins aux victimes sont des plus limités. Moins de 30% de la population du pays a accès à des soins médicaux et la situation sanitaire est plus que critique. En règle générale, près d'une victime d'un accident de mines sur deux meurt pour des raisons diverses: éloignement d'un dispensaire, manque de moyen de transport, absence de soins de première urgence. Dans la plupart des régions, les opportunités en matière de réhabilitation – physique, sociale et économique – sont minimales voire inexistantes. Ce qui fait que la plupart des victimes qui survivent aux accidents de mines courent le risque de devenir dépendantes de leur communauté ou de l'aide humanitaire.

Le JRS espère que des pressions seront exercées sur les pays producteurs de mines terrestres et sur les gouvernements afin qu'ils s'engagent plus profondément dans les opérations de déminage et qu'ils augmentent les subventions accordées aux ONG engagées dans le déminage, comme par exemple le Mines Advisory Group. Nous demandons à la communauté internationale de faire pression sur le gouvernement angolais et sur les autres gouvernements qui ont miné d'importantes parties de leur territoire, afin qu'ils s'occupent eux-mêmes du déminage de ces zones. L'action contre les mines antipersonnel représente un pas important pour le développement du pays et l'installation d'une paix durable.

Joanne Whitaker RSM,  
Directrice du JRS Namibie



Hôpital Orthopédique de Lubango, province de Huila, Sud de l'Angola





Srey Neang, une petite Cambodgienne qui a survécu aux mines



# Une réflexion

Frank Brennan SJ

**S**rey Neang, la petite fille de 10 ans qui se trouve sur la photo, est l'une des nombreuses victimes des mines terrestres du Cambodge. La guerre est terminée, et pourtant chaque jour, trois Cambodgiens perdent un membre en sautant sur une mine terrestre. En août 2002, Neang a perdu sa jambe alors qu'elle cueillait des fleurs dans le jardin de sa maison, dans le village de Prey Thom à l'ouest du Cambodge. Outre le fait que Neang a perdu sa jambe, le village a perdu la plus grande partie de ses terres agricoles. Il faudra de nombreuses années avant que le Cambodge ne soit déminé. Est-ce qu'on ne peut pas rien faire pour protéger des personnes innocentes qui risquent de perdre la vie, un membre, leurs terres et leur sécurité au profit d'objectifs militaires perdus depuis longtemps?

Sur le plan international, une série de pactes et de conventions a tenté de réguler l'utilisation de certaines armes dans le but de protéger les populations civiles. En 1980, la Convention sur les Armes Conventionnelles (CCW) et ses Protocoles additionnels, qui, et c'est regrettable, ne s'appliquent qu'aux conflits internationaux, est entrée en vigueur. Cet ensemble de textes empêche les états d'utiliser les mines et autres engins explosifs contre les populations civiles, et de les poser dans des zones à forte concentration de civils et là où il n'y a aucune perspective immédiate d'engagement de troupes terrestres. Mais ces textes prévoient l'utilisation de ces engins contre des objectifs militaires, y compris dans des lieux où ils peuvent mettre en danger la vie des populations civiles, à condition que les pertes en vies civiles ne soient pas "disproportionnées par rapport aux avantages militaires directs que l'on peut espérer".

En 1999, après des années de campagne menées par les ONG, le Traité Contre les Mines de 1997 est entré en vigueur. Les États parties au traité se sont engagées à détruire leurs stocks au cours des quatre années qui suivent leur signature. Ils se sont également engagés à ne pas utiliser ou transférer ce type d'armes. Ils se sont engagés à ne garder que les mines utiles à l'apprentissage des techniques de détection des mines, de déminage et de destruction. Les États qui ont des mines posées sur leur territoire doivent déminer au cours des dix années qui suivent leur signature. Le traité sera revu pour la première fois à Nairobi en novembre 2004.

La mauvaise nouvelle est que 42 pays dont la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie, les États-Unis, les deux Corées (le

# n éthique

Nord et le Sud) n'ont toujours pas signé la Convention. En repoussant la mise en œuvre du Traité jusqu'en 2006, le Président Clinton a défendu l'usage des mines par la Corée du Sud comme partie intégrante de la stratégie de défense développée par Washington sur la frontière avec la Corée du Nord, tout en prétendant que les mines ne menaçaient pas les populations civiles puisqu'elles étaient dans une zone signalisée de façon claire.

En février 2004, en annonçant la politique des États-Unis en matière de mines terrestres, le Président George Bush a parlé "d'utilité continue" et de relative sûreté des futures mines "sophistiquées" qui seront détectables par les Forces Américaines et programmées pour s'autodétruire. Le Sénateur démocrate Patrick Leahy accuse le Président Bush de retrait par rapport à l'engagement de débarrasser le monde de ces armes de destruction aveugle. Il a déclaré que les autres pays se demanderont pourquoi, "eux qui ont de si faibles armées devraient arrêter d'utiliser les mines".

En 1994, Jef Van Gerwen concluait sa réflexion éthique en ces termes:

*la question clé est la suivante: sommes-nous, en tant que citoyens d'une communauté globale, prêts à assumer la responsabilité des actions que nous menons? Si nous assumons nos responsabilités, alors la communauté internationale ne pourra faire autre chose que s'acheminer vers une interdiction complète. La souffrance et les blessures infligées aux innocents ainsi que le prix du déminage dépassent de loin le bénéfice que les militaires peuvent attendre de pareils engins.*

Les coutumes établies, les principes d'humanité et les dictats de la conscience de l'opinion publique ont conduit la communauté internationale à donner son assentiment aux restrictions en matière d'utilisation des mines dans les conflits internationaux. La notion de souveraineté des États empêche la communauté internationale d'appliquer pareilles restrictions aux parties engagées dans des conflits internes. Le temps n'est-il pas venu que la vie des innocents prévale sur la souveraineté des États? Ou, pour être plus précis, l'heure n'est-elle pas venue pour tous les gouvernements d'exercer leur responsabilité souveraine en permettant à la communauté internationale de vérifier si des personnes, avec ou sans l'approbation de l'État, utilisent des mines terrestres à l'intérieur des frontières de l'État?

En collaboration avec des États sympathisants, les ONG ont obtenu que 152 États signent la Convention, sans pour autant que les grandes puissances de la planète ne le ratifient, ni que les États signataires s'engagent à une mise en œuvre universelle de la Convention. En dépit d'engagements écrits en faveur d'une solidarité et d'une coopération internationales, le déminage et l'assistance aux victimes sont souvent considérés comme relevant de la responsabilité des pays pauvres et touchés par les mines et non de la responsabilité partagée de ceux qui ont fabriqué et vendu les mines. Le temps n'est-il pas venu pour tous les pays de réaliser que la protection des personnes – protection des vies et des membres de leur corps – est bien mieux assurée par de bons gouvernements prenant le pas sur de mauvais gouvernements en débarrassant le monde des mines? L'heure n'est-elle pas venue de reconnaître que l'utilisation de mines sophistiquées, y compris sur la frontière avec la Corée du Nord, coûte trop cher dans d'autres parties du monde où des gouvernements moins pointilleux décident que l'efficacité de la stratégie militaire passe par des pertes inévitables en vies humaines et en membres humains, comme la jambe de la petite Neang, même si cela se passe des années après la fin des hostilités?



Frank Brennan SJ, auteur et ancien  
Directeur du JRS Timor Oriental

L'ancien centre de réhabilitation du JRS, à Nairobi, Kenya, où des blessés de guerre, y compris ceux qui ont survécu à des accidents de mine, sont traités. Ce centre est désormais géré par l'archidiocèse de Nairobi.



# La campagne contre les mines

Melanie Teff

**A**ujourd'hui, nous sommes des amputés. Hier nous étions des soldats, membres des différentes armées qui posaient des mines. Aujourd'hui, nous enseignons et nous apprenons ensemble dans le Centre de la Colombe (Dove Center, en anglais).

Nous supplions le monde d'arrêter de fabriquer des mines. Nous supplions le monde d'arrêter de poser des mines. Nous mendions des fonds pour les opérations de déminage qui nous permettront de reconstruire nos familles, nos villages, notre pays.

*Hem Phang, Klieng Vann, Tun Channareth, Soun Chreuk*

**E**n juin 1994, le JRS a décidé de se joindre à la Campagne Internationale contre les Mines (ICBL). L'objectif du JRS était: de servir les personnes demeurées handicapées suite à un accident causé par une mine, d'aider les victimes à raconter leur histoire, développer des arguments éthiques contre l'utilisation des mines, de plaider en faveur de l'interdiction de les produire et de les utiliser.

des réfugiés. Tout au long des dix dernières années, les militants de la Campagne menée par le JRS contre les mines n'ont eu de cesse de rappeler au monde l'impact de ces armes de destruction aveugle, et de continuellement rappeler aux pays producteurs et vendeurs de mines leurs responsabilités envers les peuples et les pays qu'ils ont endommagés.

Dans les pays affectés par les mines, les bureaux du JRS continuent à accompagner tranquillement les personnes ayant survécu à un accident de mines – les accompagnant, leur assurant des programmes de formation, d'éducation et des programmes générateurs de revenus. Le JRS gère des programmes d'assistance aux personnes ayant survécu à un accident de mines en Asie Pacifique, en Europe du Sud-Est, en Afrique Australe et a ouvert, en Afrique de l'Est, un centre de réhabilitation pour les personnes ayant survécu à un accident de mines, qu'il a maintenant passé à une organisation locale.

En 1994, le JRS a décidé de travailler dans le cadre de la Campagne Internationale et de renforcer les campagnes nationales plutôt que de travailler de son côté. Le JRS a joué un rôle central dans les Campagnes contre les Mines en Australie, au Cambodge, en Thaïlande, au Kenya, en Indonésie; dans des pays tels que l'Ouganda, le JRS a aidé à la mise en place de nouvelles Campagnes nationales. A ce jour, une trentaine de bureaux du JRS ont entrepris des actions en faveur de l'interdiction des mines.

En 1995, lors de la conférence internationale sur l'impact socio-économique des mines qui s'est tenue à Phnom Penh, le JRS a présenté un document sur les implications éthiques de l'utilisation des mines et souligné l'importance du dialogue interreligieux et de la collaboration à la Campagne. A la suite de quoi, toutes les rencontres de l'ICBL ont incorporé les données interreligieuses dans leur analyse.



Programme de sensibilisation aux mines

C'est avec les mots forts écrits par quatre survivants Cambodgiens que le JRS a lancé sa campagne contre les mines dans l'édition de *Servir* du mois d'octobre 1994. Le JRS demandait l'interdiction totale d'utiliser, de produire, de stocker, de vendre, de transférer, d'exporter des mines. Il demandait également l'ouverture d'un fonds international destiné à financer les opérations de sensibilisation, de déminage, ainsi que des programmes d'éradication dans les divers pays du monde.

C'est grâce à ses contacts avec les réfugiés cambodgiens sur la frontière thaïlanno-cambodgienne à la fin des années 80 que le JRS a pris conscience du lien entre l'utilisation des mines et leurs effets sur la vie et la sécurité

# es: dix ans déjà!

En mai 1995, suite à une rencontre privée avec Tun Channareth et Kike Figeredo SJ du JRS Cambodge, le Pape Jean-Paul II a demandé que soit mis un “terme définitif à la production et à l’utilisation des mines dites antipersonnel”.

En 1996, le JRS a amené des personnes ayant survécu à un accident de mines à la Conférence de Révision de la Convention sur les Armes Conventionnelles (CCW). Leur présence a fortement marqué la conférence et a joué un rôle important dans l’élan d’opposition aux mines qui a secoué l’opinion publique et dans la rupture du consensus qui les considérait comme des armes légitimes. A l’ouverture de la Rencontre de Genève de 1996, il était évident que la CCW ne prononcerait jamais une interdiction totale et définitive sur les mines.

C’est alors qu’a démarré le processus d’Ottawa qui s’est terminé en 1997 par la signature du Traité Contre les Mines de 1997 (MBT). En 1997, le gouvernement canadien a dit à l’ICBL que s’il arrivait à persuader 20 gouvernements de signer le Traité, le gouvernement canadien pousserait en faveur d’un nouveau traité. A l’origine du Traité, 122 pays ont signé. Ils ont été rejoints un peu plus tard par 30 autres pays (ce qui en date de juillet 2004 porte à 152 le nombre de pays signataires et à 143 le nombre de pays qui l’ont ratifié). Le MBT qui interdit l’utilisation, la production, le transfert, le stockage des mines, est entré dans la législation internationale en date du 1<sup>er</sup> mars 1999.

La rencontre du Pape et de Tun Channareth lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de Pax Christi, Italie, mai 1995



Un Bosniaque âgé qui a survécu à un accident de mines

En dépit de ce que le MBT représente pour la société civile, le problème des mines n’a pas été résolu par l’incorporation du MBT dans la législation internationale. Depuis que le Traité est entré en vigueur, le JRS s’est engagé dans le processus de surveillance de sa mise en œuvre, grâce au *Landmine Monitor*, un réseau composé d’organismes appartenant à la société civile. En 2003, le JRS Thaïlande a aidé à accueillir, avec l’aide de la Campagne Thaïlandaise contre les Mines, la section des ONG de la 5<sup>e</sup> Rencontre des États-Parties à la MBT et la rencontre biannuelle de l’ICBL.

Au terme d’une décade d’engagement, le JRS s’est posé la question de savoir s’il devait ou non continuer à s’investir dans la Campagne. La réponse est venue de Sœur Denise Coghlan RSM, Directeur du JRS Cambodge: “Nous continuerons jusqu’à ce que la dernière personne ayant survécu à un accident de mines ait reçu l’assistance dont elle a besoin et jusqu’à ce qu’il n’y ait plus de mines”.



Melanie Teff, coordinatrice de l’advocacy au Bureau International du JRS

# Tous doivent renoncer à l'utilisation des mines

Patricia Pak Poy RSM

**D**ans le cadre de la Convention d'Ottawa sur l'Interdiction d'Utiliser, de Produire, de Transférer des Mines antipersonnel (par exemple, les mines terrestres), et sur leur destruction (1997) les États Parties ont décidé de renoncer, en toutes circonstances, à utiliser, fabriquer, stocker ou transférer des mines antipersonnel. Leur engagement comprend l'interdiction d'assister d'autres acteurs à utiliser, fabriquer et stocker des mines. Ils ont également entrepris de déminer des territoires placés sous leur juridiction pour 10 ans; de détruire leurs stocks, et d'aider, là où c'était possible, la réintégration sociale et économique des survivants.

Mais dans un certain nombre de conflits, les gouvernements ne sont pas les seuls protagonistes. En fait, la grande majorité des conflits qui, aujourd'hui, déchirent la planète, impliquent des acteurs non gouvernementaux (NSA) souvent appelés terroristes, combattants de la paix, ou simplement membres de l'opposition politique. Ces groupes agissent de façon autonome

par rapport aux gouvernements. Ils sont nombreux à utiliser, fabriquer et stocker des mines, ce qui leur assure, de facto, le contrôle des zones minées. Les NSA n'ont pas pris part au Traité d'Ottawa et, de ce fait, ne se sentent pas liés par ses exigences. Or, jusqu'à présent, les efforts pour éliminer les mines ont été principalement dirigés contre les États. Toutefois, la Campagne de l'ICBL a reconnu que pour que l'interdiction sur les mines soit réelle et totale, les acteurs non gouvernementaux doivent s'y engager, y compris dans l'assistance aux survivants et aux communautés vivant dans des territoires sous contrôle des États. Il était également évident qu'un grand nombre d'États prendraient prétexte de l'utilisation des Mines par les NSA pour légitimer leur usage continu de ces mêmes armes.

En 1997, le groupe de travail des NSA (NSA-WG) a été créé pour engager, en lien avec les communautés affectées, les NSA dans le débat autour du soutien aux personnes ayant survécu à un accident de mines et pour les amener à se prononcer en faveur de l'interdiction des mines. Chaque année, le NSA-WG apporte sa contribution au Landmine Monitor.

L'Appel de Genève (GC), une organisation humanitaire indépendante, a été ensuite créée pour donner un mécanisme nouveau aux NSA afin de leur permettre d'adhérer aux normes du Traité d'Ottawa de 1997 en signant "L'Acte d'Engagement" à adhérer à l'interdiction totale des mines et à coopérer à l'Action contre les Mines. A ce jour, 25 groupes ont signé l'Acte d'Agrément. L'Appel de Genève a travaillé en étroite collaboration avec d'autres groupes, tels que l'ICBL, les Campagnes nationales et le NSA-WG.

Trois séminaires ont eu lieu sur l'engagement des NSA dans des questions relatives à l'interdiction des mines. Les parties intéressées ont discuté des questions relatives à leur expérience des mines antipersonnel, aux effets des mines sur les populations, à la réhabilitation médicale des survivants et à bien d'autres choses en-

Une  
personne  
ayant  
survécu à un  
accident de  
mines





Atelier de production de membres artificiels, Hôpital Orthopédique de Lubango, dans la province de Huila, au Sud de l'Angola

core. Ces discussions ont amené au grand jour la question des mines et facilité la démarche auprès des États et des NSA pour qu'ils reconsidèrent les causes des conflits et le terrible prix qu'ils imposent aux populations civiles.

Le JRS a toujours été confronté au défi d'accompagner les personnes en fuite. Le JRS doit également s'engager dans l'advocacy pour s'assurer que toutes les parties prenantes du conflit renoncent à l'utilisation des mines, même lorsqu'elles déclarent les utiliser pour leur propre défense parce qu'elles n'ont pas d'autres ressources "pour les combats". Tandis qu'il a été difficile pour le JRS de s'engager politiquement auprès des groupes armés, les travailleurs du JRS, dans le cadre de leur participation au NSA-WG ont cherché les moyens de s'approcher et d'engager la discussion avec des représentants des divers groupes, pour essayer de persuader tous les protagonistes de ne plus utiliser de mines. Les membres du NSA-WG avaient provoqué des rencontres avec les "parties en guerre" pour essayer de développer un discours commun et de se mettre d'accord sur l'arrêt de l'utilisation des mines, un prélude à la signature de l'Acte d'Engagement.

Il y a 6 ou 7 ans, j'ai pu rencontrer des représentants du régime militaire birman à Yangon ainsi que des représentants des groupes armés Karennes pour discuter de la possibilité de l'arrêt de l'utilisation des mines sur la frontière thaïlo-birmane. J'ai pu discuter avec eux des conséquences des accidents de mines, tels que la perte des bras, des jambes, et des terribles brûlures, en particulier dans les zones reculées où il

n'y a pas ou peu d'assistance médicale. Malheureusement, la Birmanie est l'un des deux pays qui, en 2004, ont continué à utiliser des mines.

En 2001, j'ai fait partie de la "Mission du ICBL NSA-WG au Népal" qui était chargée de rencontrer toutes les parties, y compris les partis politiques, les militaires, la police et les Maoïstes. Nous les avons priés de renoncer à l'utilisation des mines dans les conflits internes. Tous s'y sont déclarés prêts si les autres étaient d'accord – et ont accepté que cette clause soit mentionnée dans le Code de Conduite qui devait être appliqué durant le cessez-le-feu. En dépit de l'échec du cessez-le-feu, ce fut un signe encourageant. Nous espérons que cette clause demeurera dans tout Code agréé pour un cessez-le-feu.



Patricia Pak Poy RSM,  
Consultant du JRS pour la  
Campagne contre les Mines

Le centre de  
réhabilitation  
des victimes,  
au Cambodge



# Comment aider une personne

La mission du JRS est d'accompagner, de servir et de défendre les droits des réfugiés et des personnes déplacées de force, et plus particulièrement celles qui sont oubliées et qui n'attirent pas l'attention internationale. Nous agissons par le biais de nos projets qui se trouvent dans plus de 50 pays et qui se concentrent sur l'éducation, la santé, le travail pastoral, les formations, les activités qui génèrent des revenus et d'autres services qui sont offerts aux réfugiés.

Le JRS s'appuie principalement sur les dons de particuliers ainsi que sur le soutien financier d'agences de développement et d'agences dépendant de l'Église.

Voici quelques exemples d'utilisation des fonds:

- Donner une bicyclette à une jeune victime d'un accident de mines pour qu'il puisse aller à l'école  
**\$40 USA**
- Assister une victime d'un accident de mines en participant au programme générateur de revenus en Angola  
**\$105 USA**
- Assurer l'aide à la réhabilitation pour une victime âgé bosniaque d'un accident de mines  
**\$300 USA**
- Construire une maison pour une famille ayant un handicap lié aux mines au Cambodge  
**\$400 USA**
- Assister une victime d'un accident de mines en Angola, pour qu'elle puisse participer à un cours de charpenterie  
**\$1.335 USA**
- Organiser un camp d'été pour 25 jeunes victimes des accidents de mines au Kosovo  
**\$7.000 USA**

**Servir** est publié trois fois par an – juin, septembre et décembre par le Jesuit Refugee Service, institué par le père Pedro Arrupe SJ en 1980.

Le JRS, une organisation catholique internationale, accompagne, sert et plaide la cause des réfugiés et des déplacés.

**Editeur:** Lluís Magriñà SJ  
**Rédacteur:** James Stapleton  
**Production:** Stefano Maero

**Servir** est disponible gratuitement en français, en anglais, en espagnol et en italien.

**email:** [servir@jrs.net](mailto:servir@jrs.net)  
**adresse:** Jesuit Refugee Service  
C.P. 6139  
00195 Roma Prati  
ITALIE  
**tél:** +39 06 6897 7386  
**fax:** +39 06 6880 6418

**Dispatches** est une publication bimensuelle envoyée par email, contenant des nouvelles du JRS, des réflexions spirituelles, des informations sur le recrutement; elle est disponible gratuitement en français, en anglais, en espagnol et en italien.

Pour s'abonner à **Dispatches**:  
<http://www.jrs.net/lists/manage.php>

#### Photo de couverture:

Des femmes fatiguées se reposent au cours d'une session de réhabilitation à Lubango, dans la province de Huila, au Sud de l'Angola.  
Photo de Xavier Garcia i Marlí.

#### Crédits photos:

JRS Cambodge (pages 2 en haut, 6, 8, 11 en bas); JRS Bosnie (page 3); Xavier Garcia i Marlí (pages 4, 5, 11 en haut); JRS Kenya (page 7); Don Doll SJ/JRS (page 9 en haut); Mark Raper SJ/JRS (page 12).

## SOUTENEZ NOTRE TRAVAIL AUPRÈS DES RÉFUGIÉS

Ce sont vos dons qui nous permettent de soutenir les réfugiés et les demandeurs d'asile dans plus de cinquante pays. Si vous souhaitez faire un don, merci de bien vouloir remplir le coupon ci-joint et de l'envoyer au Bureau International du JRS. (Chèques au nom du Jesuit Refugee Service)

### Je désire soutenir le travail du JRS

Don ci-joint de

Chèque ci-joint

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_

#### Pour les transferts bancaires à l'ordre du JRS

**Banque:** Banca Popolare di Sondrio, Roma (Italie), Ag. 12  
ABI: 05696 – CAB: 03212 – SWIFT: POSOIT22

**Intitulé du compte:** JRS

**Numéro du compte:**

- pour les Euros: 3410/05  
IBAN: IT86 Y056 9603 2120 0000 3410 X05
- pour les dollars américains: VAR 3410/05  
IBAN: IT97 O056 9603 212V ARUS 0003 410

  
[www.jrs.net](http://www.jrs.net)